



## Lettre du préfet maritime de l'Atlantique n°2

### Lettre n°2/09

L'actualité maritime de ces dernières semaines a été particulièrement riche.

Riche en évènements opérationnels tout d'abord. Déroutement d'un navire pollueur vers Brest, assistance à navire en difficulté, activité soutenue des CROSS et de toute la chaîne du sauvetage lors des longs week-ends de mai...

Nous avons encore eu à déplorer des accidents aux conséquences dramatiques, qui prouvent malheureusement une fois de plus à quel point il faut marteler l'importance des mesures de sécurité en mer. Le port des vêtements à flottabilité intégrée, ou d'une simple brassière, aurait pu sauver des vies.

Riche en enseignements également. Deux exercices ORSEC majeurs se sont déroulés dans la première quinzaine de juin : un exercice de secours à victimes de grande ampleur à bord du ferry ARMORIQUE de Brittany Ferries le 3 juin, et un exercice POLMAR d'assistance à navire en difficulté et lutte contre les pollutions, qui a vu la participation du pétrolier CHASSIRON de l'armement TOTAL et celle d'une cinquantaine d'acteurs français et étrangers, en mer et à terre. La très forte mobilisation des participants a permis à l'ensemble des acteurs de tirer de nombreux enseignements qui enrichiront le nouveau dispositif ORSEC maritime.

Riche pour la recherche dans le domaine maritime. Deux des organismes scientifiques de première importance qui contribuent chaque jour à mieux connaître et faire découvrir la mer, l'IFREMER et le CEDRE, ont célébré respectivement leurs vingt-cinquième et trentième anniversaires.

Riche d'initiatives pour faire connaître la mer. Le MEEDDAT a lancé au mois de juin les journées de la mer et la campagne J'APPRENDS LA MER. Pour sa part, la préfecture maritime vient de présenter un ouvrage à destination des 12-14 ans, EXPLIQUE MOI LE PREFET MARITIME, qui permettra aux jeunes de comprendre comment l'Etat agit chaque jour en mer.

Riche de promesses enfin, en lien avec le Grenelle de la mer.

Lancé par le ministre d'Etat Jean-Louis Borloo le 27 février dernier, cette démarche qui s'inscrit dans le prolongement du Grenelle de l'environnement met la mer et le maritime au coeur de l'actualité.



Quatre groupes de travail nationaux ont ainsi réuni élus, partenaires sociaux, associations, représentants de l'Etat et personnalités qualifiées autour des thèmes suivants : LA DELICATE RENCONTRE ENTRE LA TERRE ET LA MER, ENTRE MENACES ET POTENTIELS, UNE MER FRAGILE PROMESSE D'AVENIR, PARTAGER LA PASSION DE LA MER et PLANETE MER : INVENTER DE NOUVELLES REGULATIONS. J'ai participé à ce dernier groupe de travail et je puis témoigner de la volonté des participants de faire évoluer les choses, avec enthousiasme, imagination et en dépassant les clivages traditionnels.

Dix-huit journées régionales en métropole et outre-mer ont ensuite rassemblé acteurs de la mer et du littoral et un large public afin de débattre des conclusions des groupes nationaux, de les décliner et de les compléter au niveau local. La préfecture maritime était fortement représentée à chacune des quatre journées régionales organisées sur la façade atlantique, le 15 juin à Bordeaux, le 20 juin à La Rochelle, le 22 juin à Pornic et le 23 juin à Brest.

Je retire de ces journées le sentiment d'une réflexion utile : le fort investissement des intervenants des cinq collèges, la qualité et la richesse des échanges, la présence et la participation d'un public concerné et actif ont largement contribué à l'identification de propositions concrètes et constructives.

Des axes forts se dessinent. La nécessité d'affirmer, ou plutôt de réaffirmer la vocation maritime de la France. le caractère original et séduisant du concept d'Archipel France, qui place la mer au coeur des relations entre la France et ses départements, territoires et collectivités d'outre-mer. L'importance fondamentale de la connaissance, de son acquisition mais aussi de sa diffusion, et de la définition stratégique de l'effort de recherche. L'indispensable effort de recherche et de formation. Le consensus sur un développement durable, reposant sur ses trois piliers : social, économique et environnemental, mais qui ne se confond pas avec la sanctuarisation pure et simple de la mer et du littoral. La volonté de développer des filières d'avenir autour des énergies marines renouvelables, du démantèlement des navires, des professions émergentes comme les biotechnologies marines. La volonté aussi de soutenir les métiers d'hier et d'aujourd'hui, notamment la pêche, pour maintenir des activités qui font partie intégrante de notre identité maritime. Le besoin de définir et d'appliquer les politiques sur des périmètres géographiques cohérents intégrant pleinement le lien terre-mer. Le refus de superposer de nouvelles structures et réglementations à l'existant sans un état des lieux préalable, et la volonté de l'optimiser et de le mettre en cohérence. Le besoin de renforcer la concertation par la mise en place d'instances adaptées (à l'échelle des façades maritimes et déclinées plus localement, à l'échelle régionale par exemple). Une forte demande de présence de l'Etat, avec des moyens financiers à la hauteur de ses ambitions.

Le foisonnement de propositions ne permet pas de les retracer toutes ici, mais ce petit inventaire évidemment incomplet reflète l'implication de tous les participants. De nombreuses contributions écrites ont été recueillies lors de rencontres régionales. Les Français étaient également appelés à formuler leurs propositions par le biais d'un forum internet.



Les résultats de cette large concertation seront étudiés et débattus lors de la table ronde finale fin juin autour du gouvernement. Le Grenelle de la mer doit déboucher sur des engagements à court, moyen et long terme, pris au niveau interministériel.

Gageons que collectivement, nous tous acteurs du monde maritime, nous saurons saisir cette opportunité de replacer la mer et la politique maritime au coeur de la stratégie de la France.



Le préfet maritime de l'Atlantique  
Le vice-amiral d'escadre Anne-François de Saint Salvy  
Préfet maritime de l'Atlantique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. de Saint Salvy', written over the printed name.